


Bonus

Remettre l'énergie au milieu du village

Comment l'alliance d'une PME vaudoise avec un électricien bâlois annonce une révolution du renouvelable en Suisse

En s'alliant avec la grande coopérative électrique Primeo Energie, l'entreprise vaudoise Innergia trouve un débouché prometteur à la production d'électricité renouvelable produite localement. C'est aussi un révélateur du changement de paradigme qui se met en place dans la foulée de la modification de la loi sur l'électricité adoptée par le peuple suisse il y a un an.





Fabrice Delaye
Journaliste + Suivre

Publié le 25 juin 2025 à 13:34. / Modifié le 26 juin 2025 à 06:37.

Partager

Lire plus tard

Imaginez un village suisse typique du plateau. Ses anciennes fermes flanquées de hangars parfois couvertes de panneaux solaires, son centre historique interdit, lui, aux panneaux photovoltaïques, sa nouvelle zone villa équipée d'un réseau de chauffage et de panneaux, et ses PME. Une menuiserie ici, un garagiste là, qui paient le courant électrique plein pot alors que de l'électricité il y en a plein à côté, de 9 à 18 heures, quand les pendulaires ont pris le chemin du travail et ne consomment quasiment rien de ce qu'ils produisent via leur toiture.

Cette situation, à peine caricaturée, a longtemps été celle du renouvelable et surtout du solaire en Suisse. *«Fondamentalement, la Suisse a une capacité de production de pointe solaire de l'ordre de 10 GW alors que le record de consommation est de 9 GW»*, relève Lionel Perret, directeur énergies renouvelables et innovation chez [Planair](#). *«Il y a donc structurellement des excédents, par exemple à midi en été, comme des manques le soir en hiver.»*

Le courant, forcément produit localement dès que l'on parle de solaire – mais c'est aussi le cas du gaz issu de la méthanisation ou du bois de chauffage – doit donc être exporté de sa zone de production pour être valorisé. L'autoconsommation, appuyée officiellement par les pouvoirs publics, est de fait limitée par la variabilité de la production photovoltaïque et par la centralisation des réseaux électriques héritée du passé. A qui vendre ses excédents, et via quelles lignes électriques?

Le modèle d'Innergia

Fort de ce constat, arrive il y a 3 ans l'entreprise Innergia dont nous vous parlions dans notre Exploration [«Remettre l'énergie au milieu du village»](#). Cette start-up vaudoise, fondée en 2018 à Payerne, [a reçu en 2022](#) le soutien de l'homme d'affaires et philanthrope André Hoffmann, héritier et vice-président du groupe Roche, très investi dans la transition énergétique.

En substance, Innergia propose aux petites communes (jusqu'à 1200 habitants) de créer un service industriel producteur d'énergie renouvelable via une coopérative dont la commune et les habitants sont actionnaires. C'est le moyen de mutualiser la production et la

consommation d'énergie, et singulièrement d'électricité au niveau local, celui de la commune.

Grâce ce type de service, notre travailleur pendulaire peut vendre le courant qu'il produit pendant ses heures de travail à la menuiserie ou à la PME voisine. Courant qu'il serait bien en peine de consommer, qu'il peut difficilement conserver en l'état des technologies de stockage électrique, et qui n'a d'autres débouchés que l'entreprise électrique de sa région.

Une logique financière

Economiquement, c'est donc le moyen pour ce particulier d'obtenir un meilleur prix que 8 à 10 centimes par kilowattheure (kWh), le prix auquel le courant photovoltaïque d'origine privée est racheté en Suisse romande par les gestionnaires du réseau de distribution (les GRD – Romande Energie, Groupe E, SIG, Oiken...). Alors que ces derniers vendent en moyenne le courant 28 centimes le kWh, y compris à notre menuisier qui n'aurait probablement rien contre le fait de le racheter entre 8 et 28 centimes à ses voisins...

Logique, parce qu'il permet à l'offre et à la demande locales de s'équilibrer, le système d'Innergia a aussi mis en place une forme de financement facilitée pour les investissements dans l'infrastructure, au travers de la plateforme Cosmofunding de la banque Vontobel. Cette dernière met en relation des investisseurs en quête de placement prévisible, à long terme et sûrs (grâce à la garantie communale) et des communes qui, en mutualisant leur production et leur consommation d'énergie renouvelable via une société privée, évitent de plomber leur endettement.

Le risque n'est pas complètement éliminé, mais il permet aux communes de retrouver des marges de manœuvre pour investir dans leur indépendance énergétique tout en valorisant leurs ressources locales.

La privatisation des réseaux locaux

Après avoir séduit des communes comme Rossinière dans le Pays-d'Enhaut et Treytorrens, Henniez et Lussery-Villars dans le Gros-de-Vaud, le système d'Innergia a cependant commencé à toucher ses limites. Jusqu'au compteur de la maison, les réseaux électriques locaux sont effet la propriété des distributeurs d'électricité.

Pour vendre l'électricité solaire de notre villa privée jusqu'à la menuiserie, à l'autre bout du village, il faut passer par ce réseau historique. Mais les gestionnaires du réseau de distribution (Romande Energie et consorts) n'ont pas intérêt à mettre à niveau leurs

infrastructures. La situation actuelle leur est profitable, puisqu'ils peuvent acheter le courant renouvelable moins cher via un contrat direct avec le producteur privé. Par ailleurs, l'adaptation du réseau à une source d'énergie variable comme le photovoltaïque nécessite des investissements.

C'est la raison pour laquelle la réforme de la Loi sur l'électricité, approuvée à 68,7% par le peuple suisse en juin 2024, a introduit deux mécanismes nouveaux pour permettre de faire mieux coïncider la production et la consommation d'électricité renouvelable au niveau local: les regroupements de consommation propre (RCP) virtuels et les communautés électriques locales (CEL).

La vraie révolution

Introduits au début de l'année 2025, les RCP virtuels permettent de regrouper les consommations et productions de plusieurs bâtiments ayant chacun leur raccordement au réseau et leur propre point de mesure. En clair, toute la zone derrière une armoire électrique, au sein d'un même immeuble ou d'un même quartier, peut s'échanger de l'électricité. Cela étend un peu les dispositifs précédents comme les communautés d'autoconsommation.

Mais la vraie révolution sera celle des communautés électriques locales (CEL), qui entreront en vigueur à partir du 1er janvier 2026. C'est tout le territoire d'une commune qui pourra dès lors utiliser le réseau électrique à sa guise, pour acheter ou vendre de l'électricité produite localement. Cela implique un coût, pour dédommager le propriétaire historique du réseau, mais ce tarif réseau (ou «timbre») a été réduit de 40%.

Dans ces CEL, producteurs et consommateurs d'électricité à l'échelle de la commune vont avoir la possibilité d'échanger leur courant à des prix négociés, et sans doute plus intéressant que les tarifs actuels de rachat des distributeurs. Cela va dans le sens de ce que proposent des entreprises comme Innergia, sachant que les communes auront aussi toute latitude de monter leur propre CEL sans soutien d'un tiers.

L'atout des groupes-bilan

Reste un problème. Même dans une CEL bien optimisée, la production et la consommation locale d'électricité ne vont pas s'équilibrer à tout instant. Cela signifie que le réseau local de la CEL doit pouvoir échanger de l'énergie avec le réseau national suisse, et à travers lui le réseau électrique européen, via un des 600 GRD de Suisse ou via un des 110 groupes bilan du pays.

Du point de vue de la CEL, choisir de revendre de l'électricité aux GRD ou à un groupe-bilan n'est pas neutre. Les GRD ont l'obligation de racheter l'électricité à un tarif équitable dans leur zone de desserte: un prix fixe, qui n'est pas forcément compétitif. En revanche, les groupes-bilan – les groupements économiques qui achètent et vendent l'électricité en Suisse et avec les pays voisins – ont davantage de flexibilité, de sorte que leur prix de rachat du kWh est souvent plus intéressant.

C'est à cette aune qu'il faut comprendre l'accord annoncé le 4 juin 2025 par Innergia et le groupe bâlois Primeo Energie. *«Avec 58'000 coopérants en Suisse du nord-ouest et en Alsace voisine, Primeo est un groupe-bilan qui bénéficie de 51 interconnexions avec d'autres entreprises. Cette position centrale lui permettra d'acheter le courant excédentaire des communes comme de leur vendre celui qui manque dans des conditions tarifaires optimales»*, affirme Frédéric-James Gentizon, le directeur d'Innergia.

Le stockage progresse

Ce changement d'échelle pour le modèle décentralisé dont Innergia est le pionnier s'accompagne d'une seconde opportunité identifiée par Primeo. Outre l'alliance créée avec son partenaire vaudois, le groupe, basé depuis la fin du 19e siècle à Münchenstein (Bâle-Campagne), vient de lancer en novembre 2024 une entreprise spécialisée dans le stockage d'électricité dans des batteries.

«Le stockage, c'est la pièce manquante du renouvelable et de la décentralisation électrique suisse», observe Lionel Perret. *«Pour un groupe-bilan, c'est le moyen d'affiner son modèle en lui apportant de la flexibilité pour stocker l'électricité renouvelable quand elle est bon marché et la revendre quand la demande est forte comme lors des pointes de consommation du matin et du soir. C'est aussi un moyen pour mieux régler la stabilité du réseau.»*

Sans soutien financier, le stockage est cependant en retard en Suisse. Mais la technologie a évolué: des batteries lithium-fer-phosphate ont vu le jour, plus robustes que les traditionnelles lithium-ion (4000 à 6000 cycles contre 2000) et sans risque de prendre feu, dont le prix est à la baisse. Par ailleurs, de nouvelles entreprises (Circubat, Libbation et Kyburz) innovent en recyclant des batteries de véhicules électriques usagés en capacités de stockage pour les réseaux électriques.

Progressivement, un écosystème de production d'énergie renouvelable décentralisée se met ainsi en place. Et il y a de la marge. La Suisse produit actuellement 60 TWh par an mais il lui en faudra au minimum le double pour espérer sortir des énergies fossiles. *«Si chaque commune de Suisse devenait indépendante à 65% pour son énergie, cela permettrait*

d'économiser 75 TWh», calcule Frédéric-James Gentizon. Dès l'année prochaine, les communautés locales donneront aux communes l'outil dont elles manquaient pour se lancer à fond dans le renouvelable.



Fabrice Delaye
Journaliste [+ Suivre](#)

Grand reporter pour Heidi.news, depuis le lancement en 2019. Suit depuis 25 ans l'univers des sciences, de la technologie et des start-up. Collaborateur de L'Hebdo puis de Bilan après avoir été correspondant de L'Agefi aux Etats-Unis, en association avec la Technology Review du MIT. Auteur de plusieurs livres et d'un documentaire, adapté de son enquête pour Heidi.news sur les découvreurs de l'ARN messenger.

[Consulter ses autres articles](#)

Les épisodes

[← Épisode Précédent](#)

N°6 **Panneaux solaires: serons-nous bientôt tous des producteurs d'électricité?**